

Réf: Dossier N° 134965

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE TRANSIT PRIORITY COTE D'IVOIRE »
en abrégé « SPTCI SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN GONZAGUEVILLE
CITE COCOTERAIE, Lot 14, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE TRANSIT PRIORITY COTE
D'IVOIRE » en abrégé « SPTCI SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte D'ivoire et à l'Étranger
:

Le transit,
Le transport multimodal,
L'import & l'export,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

D'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN GONZAGUEVILLE
CITE COCOTERAIE, Lot 14, Ilot 1

Dirigeant(s) : M ISSA OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04710 du 24/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38017/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

